



## **RAPPORT D ACTIVITE 2009**

Même si les cinq premiers mois ont été freinés par le manque de moyen.  
L'année 2009, grâce aux soutiens des différents partenaires au deuxième semestre, a permis à l'association d'accélérer et de concrétiser la mise en place de projets et d'actions.

Les partenaires financiers sont :

- Le département du Nord,
- L'état (cucs),
- La communauté d'agglomération,
- La CAF (REAAP)

Grâce à ce soutien, trois postes ont été créés :

Monsieur Patrick Grave, directeur de l'association (26h/ semaine).

Madame Dorothee Delecourt, assistante de gestion et communication (24h/semaine).

Madame Nathalie Schiéry, parent relais sur le secteur de Denain et Valenciennes (20h/semaine).

Seize bénévoles viennent renforcer le travail de l'équipe.

A ce jour trois permanences sont tenues sur le département :

- A Wambrechies, rue du Vent de Bise.
- A Valenciennes, 20 rue des Foulons.
- A Denain, 2 rue Edouard Vaillant et aussi à la Mairie.

Des groupes de parole, groupes d'expression et réunions d'information sont régulièrement Organisés.

# BILAN QUANTITATIF

## A. Les Familles

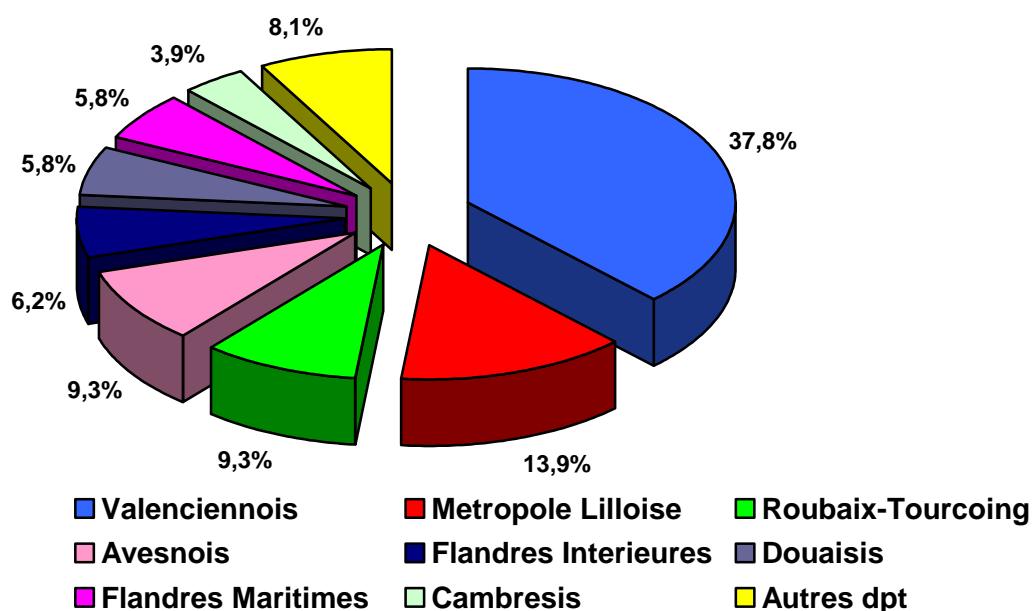
### 259 Familles sont soutenues par l'association

Ce qui représente **597 enfants** confiés au département, bénéficiant de mesures éducatives ou en situation difficile.

Nous avons mis en place un tableau qui permettra dans l'avenir d'affiner plus précisément la situation des familles de l'association. Celui-ci aura les rubriques suivantes :

Nombre d'enfants en A.E.M.O  
I.E.A.D  
Placement  
A domicile  
Nombre total d'enfants  
Nombre de filles  
Nombre de garçons

### Secteurs Géographiques Concernés par notre action



98 familles sur le Valenciennois	37,8 %
36 familles sur la Métropole Lilloise	13,9%
24 familles sur l'Avesnois	9,3 %
24 familles sur la Métropole Roubaix-Tourcoing	9,3 %
16 familles sur la Flandres Intérieures	6,2 %
15 familles sur le Douaisis	5,8 %
15 familles sur les Flandres Maritimes	5,8%
10 familles sur le Cambrésis	3,9%
21 Autres départements	8,1%

## **B. Nos interventions**

Au cours de l'année nous avons effectué :

- 75 Entretiens Individuels**, Entretiens effectués souvent au domicile des familles.
- 121 Temps d'Ecoute et d'informations Téléphoniques**,
- 43 Entretiens Téléphoniques**
- 28 Accompagnements en UTPAS**
- 8 Accompagnements auprès d'avocat**
- 6 Accompagnements auprès des services de prévention (AGSS ADSSEAD)**
- 8 Accompagnements divers (Gendarmerie, tribunal, médecin, école)**

Nous avons aussi organisé :

- 12 Groupes de parole à Denain**
- 8 Groupes d'expression à Denain**
- 6 Sensibilisations à la communication pour les parents relais**
- 43 Permanences à Denain**
- 43 Permanences à Wambrechies**
- 24 Permanences à Valenciennes (depuis mai 2009)**
- 23 Réunions partenaires**
- 6 Comités techniques**
- 1 Comité de pilotage**

## **C. Les partenaires associés à nos projets**

La direction Enfance et Famille

La Direction territoriale du Valenciennois

La Direction territoriale des Flandres Intérieures

La Direction territoriale de l'Avesnois

L'AGSS de l'UDAF

La CAF de Valenciennes

L'ADECAF de Lille

Le Parrainage de France-Nord (CFPE)

L'Association ID

L'Association Théma (Valenciennois)

L'Ecole d'éducateur spécialisé EESTS (Lille)

Maillage

MPE rue st Bernard de Lille (EPDSAE) Groupes d'expression

Le Foyer de Monceaux saint Waast (EPDSAE) Groupe d'expression

L'ALEFPA (foyer Pestalozzi à Saint André)

L'AFEJI (Flandres Intérieur et Maritime)

L'ADEPAPE

L'EPDSAE : où nous sommes administrateurs élus au titre de représentants des usagers, et nous permet d'apporter des réflexions et des propositions sur l'ensemble des lieux d'accueil de l'EPDSAE

La Mairie de Denain avec le projet CUCS porte du Hainaut

La Mairie de Valenciennes avec le projet CUCS de Valenciennes

La Mairie de Lille, avec le projet parentalité de la ville

La Mairie de Wambrechies, avec le prêt de locaux

Le CIDFF

L'ANPASE

L'AVJV (association de Denain)

Et depuis cette année,

L'ADNSEA : où nous sommes administrateurs élus au titre de représentants des usagers, et nous permet d'apporter des réflexions et des propositions sur l'ensemble des lieux d'accueil de l'ADNSEA.

# BILAN QUALITATIF

## **A. Les parents relais et les bénévoles**

Dans un souci de clarté, l'association a du redéfinir et préciser ces deux postes :

- Sont Bénévoles les personnes qui souhaitent aider et soutenir l'association, elles interviennent au niveau du fonctionnement de l'association.
  
- Sont parents relais les personnes qui souhaitent agir auprès des familles en leurs apportant ;
  - Des informations
  - Un soutien
  - Une Orientation
  - Un accompagnement éventuel (après accord du Directeur)

Elles accéderont à ce poste après accord du conseil d'administration de l'association et après une initiation assurée par des professionnels (psychologue, thérapeute) qui leurs permettront d'avoir des bases en matières de communication et de gestion de situations particulières ou difficiles. (Voir plan de formation joint)

Une supervision est assurée hebdomadairement par le directeur de l'association ou par un thérapeute qui interviennent à la demande des parents relais.

Les parents relais n'interviennent pas auprès des professionnels.

## **B. Le journal**

Un bulletin d'information trimestriel a vu le jour depuis le mois de décembre.

Il implique les familles dans la rédaction des articles et dans la distribution.

Il a pour but d'informer les familles et les partenaires de l'activité de l'association.

450 exemplaires ont été envoyés au début du mois de janvier.

## **C. Commande de l'ONED (observatoire national de l'enfance en danger)**

Nous avons été contacté par un sociologue de l'ONED, nous l'avons rencontré le 11 décembre 2009.

Très intéressé par le concept des parents relais, il a souhaité rencontrer divers professionnels de l'enfance ainsi que des parents relais, des familles.

Il est prévu qu'il soit accueilli par l'association durant trois semaines à partir du 27 mai 2010

## **DEVELOPPEMENTS**

### **A. L'association et le P.A.E**

La mise en place par le département de ce Projet d'Action Educatif depuis la mi-octobre 2009 ne peut que satisfaire l'association, qui, déjà avant cette date, sollicitée les travailleurs sociaux afin d'établir un projet avec les familles.

Cette officialisation devrait permettre d'assurer une meilleure communication et compréhension des familles de l'association vis-à-vis du placement de leurs enfants ainsi que d'apporter un réel soutien aux résolutions de leurs problématiques familiales.

Il serait peut être opportun de réfléchir à ce que la mise en place de ce PAE soit l'occasion d'y associer ou tout au moins de proposer aux familles l'accompagnement de l'association. Elle jouerait le rôle de facilitateur entre les professionnels et les familles et leurs environnements.

Aujourd'hui la place de SOS petits princes est, nous semble t-il, bien reconnue. Elle pourrait l'être encore plus si une réelle complémentarité pouvait se mettre en place avec ce PAE.

### **B. L'extension de l'association aux directions territoriales**

L'extension à la direction territoriale de Flandre intérieures devrait se mettre en place, avec une première participation au C.O.T (Commission Opérationnel de Territoire) du 18 mars 2010 à Hazebrouck.

Des difficultés de communication entre les familles de l'Avesnois et la direction territoriale de ce secteur, ont incité cette dernière à organiser des rencontres, plus rapidement que prévu, auprès des travailleurs sociaux du secteur.

Plusieurs dates ont déjà été fixées : le 22 mars, le 26 avril, le 29 avril et le 31 mai.

L'association va donc rencontrer séparément toutes les UTPAS de l'Avesnois accompagnée d'un parent relais, de familles et d'un travailleur social du Valenciennois (souhaité).

# PROJETS

## A. Le comité technique exporté

Le comité technique (composé de professionnels de l'enfance, ainsi que de familles) a aujourd'hui quatre ans. Il a permis de réfléchir à des situations familiales spécifiques, des méthodes de travail, des propositions de travail.

Il nous a semblé opportun « d'exporter » ce comité aux diverses directions territoriales. En effet, un simple copié-collé de ces réflexions ne pouvant être réalisé, nous allons mettre en place avec la direction territoriale du Valenciennois et l'AGSS de Valenciennes des réunions trimestrielles en présence de familles du secteur et des professionnels de l'enfance afin que chacun puisse s'exprimer sur ses difficultés face à « l'autre ».

## B. Les appels téléphoniques

De plus en plus de familles nous contactent simplement pour une écoute.  
Ce qui nous fait songer à la création d'un poste spécifique à cette fonction.

Cette place ne pouvant pas être occupée par de simples bénévoles nous réfléchissons à la définition de ce nouveau poste ainsi qu'à la compétence nécessaire afin d'assurer une écoute de qualité. (École de psy, ancien travailleurs sociaux etc.)

## C. Le projet de la maison familiale

En partenariat avec d'autres associations - Centre Français de la protection de L'enfance (Nord), I.D (association de thérapeutes), Théma (association de thérapeutes), A.D.E.P.A.P.E. (anciens enfants placés, pupilles), C.I.D.F. (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles), Association de parents de quartier, Associations inters générations...-

Nous souhaitons pouvoir accueillir les familles, dans une maison, facile d'accès (métro, bus)  
La maison garderait la spécificité d'une maison simple et familiale : (cuisines, salle à manger, salle de bain etc. ).

Le but de ce projet est d'avoir un lieu pour rendre les parents acteurs et décisionnaires des orientations qu'ils souhaitent avoir pour l'avenir de leurs enfants et de leur famille.

Nous avons déjà contacté les responsables de la CAF de Valenciennes pour ce projet.

## **D. La direction Enfance Famille du Pas de Calais**

Le Directeur de l'Enfance et de la Famille du Pas de Calais, Monsieur Le Bossenec, nous a contacté et il nous a reçu afin de réfléchir à la possibilité d'un partenariat qui devrait se mettre en place dès cette année.

Nous sommes invités au mois de Mai à participer à une manifestation dont le thème est « Parents d'enfants et enfants de parents »



Devant toutes ces actions se pose déjà le problème des moyens pour assurer convenablement ces missions sur tout le département.

Un poste supplémentaire de professionnel nous semble nécessaire dès aujourd'hui.

De plus nous sommes actuellement trois salariés à temps partiel (20h, 24h, 26h) avec des contrats aidés (CUI) jusqu'en juin 2011.

Quelle sera la pérennité de nos actions et projets mis en place auprès des familles et de nos partenaires ?

Association loi 1901 : Siège social rue du Vent de Bise BP 90066 59874 Wambrechies  
Site internet: <http://www.sospetitsprinces.fr/>

